FÉVRIER 2022

EHL

guide

DE L'APPARENCE PROFESSIONNELLE

une image vaut mille mots

Dans tout contexte professionnel, l'apparence, l'attitude et le comportement que nous adoptons jouent un rôle primordial dans la façon dont les gens nous perçoivent. En fonction de la situation, notre interaction avec le monde et notre manière de nous présenter peut même nous procurer un avantage compétitif. À l'EHL, les étudiant·e·s, le personnel, et plus largement toute personne de l'ensemble de notre communauté se conforment à un certain nombre de standards établis autour de l'apparence professionnelle. Ces règles sont basées sur les cinq valeurs constituant la base de notre philosophie :

Excellence, Famille, Respect, Apprentissage et Innovation
cinq termes qui nous guident et nous accompagnent dans tout ce que nous entreprenons.

Sur le Campus de la théorie à la pratique

Notre guide de l'apparence professionnelle est un élément clé de notre institution. Il constitue avant tout un instrument pédagogique visant à soutenir le développement du savoir-être et du savoir-faire à travers l'application de standards professionnels sur tous nos campus.

Au sein de l'EHL, l'apprentissage est également conçu comme un processus social et expérientiel, au cours duquel les objectifs éducatifs sont définis tout autant dans la salle de classe qu'en dehors. Le présent guide est à concevoir comme une activité pédagogique extra-curriculaire permettant une démonstration et une pratique concrète de compétences essentielles.

L'objectif fixé est de comprendre comment vous présenter en fonction des attentes inhérentes aux secteurs de l'hospitalité et du service. Vous apprendrez comment appliquer ces recommandations et comment vous adapter à différents contextes. Ce faisant, chacun·e est invité·e à réfléchir à la manière la plus appropriée de se présenter.

En tant que futur·e·s managers, il vous est donné l'opportunité de découvrir un code vestimentaire conforme aux exigences de l'industrie, tout en gardant la possibilité d'exprimer votre identité personnelle.

Être la meilleure version de soi-même implique rester soi-même

Ce document dessine un cadre et présente des standards précis et communs à toute la communauté EHL.

Cependant, ces standards permettent également à chacun·e d'exprimer sa personnalité, son identité individuelle et son choix de style, ce que les uniformes ne permettent pas. Dans ce cadre défini par notre industrie, chaque individu peut donc se développer et s'épanouir.

LES 3 PILIERS DE L'APPARENCE PROFESSIONNELLE EHL SONT :

1. **Je comprends** l'importance d'une première impression.
2. **J'adapte mon apparence,** mon attitude et mon comportement à la/aux personne/s avec qui j'interagis.
3. Mon comportement, mon attitude et mon apparence **sont cohérents** avec l'activité, l'environnement et les événements donnés.

DIVERSITÉ, INCLUSION & APPARTENANCE

L'EHL tient à promouvoir la diversité. Ce guide a été rédigé pour être inclusif des diversités de genre, de cultures et de religions.

Ce document est publié dans le cadre d'un processus évolutif. Il sera régulièrement sujet à révisions afin d'être en adéquation perpétuelle avec nos valeurs et notre environnement.

tenue vestimentaire quotidienne

En tant qu'étudiant·e ou membre de l'EHL, il est attendu de vous que vous vous conformiez au présent Guide de l'EHL sur l'apparence professionnelle. Celles-ci sont valables toute l'année, durant les jours ouvrés et sur tous les campus EHL, bâtiments publics et académiques y compris **(Entre 7h00 et 19h00 à Lausanne et Singapour, entre 7h00 et 17h30 à Passugg)**. Cela est également valable lors de visites sur le campus en dehors des activités académiques ou pratiques habituelles (stages, travaux de groupe, recherche, jours fériés).
À Lausanne et Passugg, lors des ateliers d'arts pratiques, vous pouvez circuler sur le campus dans votre uniforme : impeccable et professionnel.

Dans les pages suivantes, il est spécifié dans quelle mesure certains types de vêtements et accessoires sont en adéquation ou non avec les valeurs EHL. Ces particularités peuvent varier en fonction du contexte (jours normaux ouvrés, « Business Casual Days ») ou en fonction de la température. Les élements considérés comme "conformes aux Valeurs EHL" peuvent être combinés librement. En cas de doute, les Values Ambassador et Values Coordinator (EHL Group) peuvent être contactés pour tout conseil ou pour confirmation.

Note : Lors des enseignements pratiques, où hygiène et sécurité priment, le bon sens est alors de rigueur. Il pourra être demandé d'adapter le port de certains bijoux ou vêtements, ou de les ôter.

général

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les costumes 2 ou 3 pièces (jupe, pantalon ou robe, et veste) de type professionnels. La veste et le pantalon, la jupe ou la robe ne doivent pas forcément être coordonnés.
- Les tenues professionnelles régionales ou culturelles ("Regional, cultural business suit"), conformes à la tenue de travail quotidienne (ex. veste bavaroise, sari, etc).
- Les bijoux et boucles d'oreilles peuvent apporter une touche personnelle à votre style. Ils complètent votre tenue et mettent en avant votre personnalité. Cependant, ils doivent rester discrets.
- Le visage doit rester visible en tout temps, sauf en cas de nécessité médicale ou sanitaire.

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les chemises décontractées ou à motifs disproportionnés (ex. chemises hawaïennes).
- Les vêtements de sport (ex: t-shirts en coton uniquement les jours Business Casual (c.f. p.12)
- Les matières telles que le cuir, le denim, le daim, la mousseline, le velours côtelé, chino, ou tout type de vêtements d'intérieur.
- Les vestes d'hiver, manteaux et casquettes ou chapeaux doivent être gardés aux vestiaires et ne doivent pas être portés en intérieur.
- Les messages injurieux et indiscrets sur les vêtements.

tête et cou

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Le maquillage doit être discret et naturel.
- Les cheveux doivent être coiffés, bien entretenus et ne doivent pas couvrir le visage.
- Les tatouages discrets sont autorisés, pour autant qu'ils n'excèdent pas la taille d'une pièce de 5 CHF.
- Les barbes, boucs et moustaches sont acceptés, pour autant qu'ils soient clairement et quotidiennement entretenus (joues rasées, lignes claires, taille uniforme, longueur maximale de 1cm).

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les écharpes et châles en laine, les snoods.
- Les rouges à lèvres de couleurs trop vives.
- couleurs de cheveux voyantes (bleu, rose...)
- Les piercings et autres bijoux de visage (nez, langue, lèvres, sourcils).
- Les tatouages excessivement visibles.
- Les lunettes de soleil à l'intérieur des bâtiments.
- Commencer à se laisser pousser la barbe, la moustache ou un bouc pendant la période académique.

buste, bras et mains

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les vestes, blazers et blousons doivent toujours être portés sur soi ou au bras.
- Les épaules doivent rester couvertes (minimum 8.5cm de bretelle, soit la longueur de la carte EHL).
- Les mains doivent être propres et bien entretenues, les ongles d'une longueur convenable.
- Les chemises à col boutonné, à manches longues ou courtes doivent être d'une couleur discrète ou classique. Avec une cravate, tous les boutons doivent être fermés. Sans cravate, les boutons du col peuvent être ouverts.
- Les chemises cols mao avec boutons fermés.

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les cardigans en laine, en coton ou autre, comme remplacement de la veste.
- Les pulls col roulés ou pullovers portés sans veste, ou jetés sur les épaules.
- Les manches retroussées.
- Les hauts courts (crop tops), les épaules nues, bretelles fines ou tops sans manches.
- Les t-shirts, blouses ou chemises transparents.
- Les tops échancrés au niveau du buste ou dans le dos.
- Les sous-vêtements visibles.

jambes

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les pantalons classiques/formels dont la longueur est plus proche de la cheville que du genou.
- La longueur des jupes et robes peut se situer entre le dessus du genou et les chevilles.
- Porter des bas ou des collants (tons classiques) est obligatoire avec une jupe ou une robe.*

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les shorts et minijupes.
- Les pantalons, robes ou jupes serrés (skinny), les leggings.
- Les pantalons, jupes et robes aux motifs trop voyants en taille et design.
- Les pantalons chinos (Business Casual Day - c.f. p12)
- Les robes, jupes et pantalons transparents (dentelle ou autre).
- Les collants à motifs, collants ou bas en résille.
- Les sous-vêtements visibles.

*sauf par temps chaud (voir p.13)

pieds

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les chaussures doivent être classiques, fermées et de couleur unie.
- Les chaussures doivent être cirées ou bien entretenues.
- Les bottes et bottines ne peuvent être portées que sous un pantalon.
- Il est obligatoire de porter des chaussettes ou des bas avec un pantalon.*

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les talons de plus de 8.5 cm de haut.
- Les chaussures décorées de façon excessive (clous, détails métalliques etc.)
- Les chaussures plateformes ou compensées.
- Les bottes et bottines portées avec une jupe ou une robe.
- Les chaussures de sport, de plage, sandales (tongs, mules, babouches, sandales à nouer, espadrilles, etc.).
- Les Combat boots de type Doc Martens ou similaires.
- Les socquettes invisibles.*

*sauf par temps chaud (voir p.13)

à propos des signes religieux

La liberté de religion ou de culte est un droit fondamental : le droit pour chacun·e de choisir et de pratiquer sa religion. Le port de signes religieux sur les campus EHL est considéré comme un signe d'inclusion. Pour cette raison, les symboles et signes religieux suivants sont autorisés :

1. **Bijoux de taille raisonnable, tels que les médailles, pendentifs, colliers et bracelets (ex. médailles chrétiennes, croix, croissant, étoile de David, Bindi, etc.)**
2. **Couvre-chefs tels que la kippah, les turbans (ex. Dastar, Dumalla kényan ou anglais, Nok Pagg), foulards (Hijab, Shayla).**

Tout autre signe religieux peut être envisagé et son port doit être validé par la conseillère spirituelle :
isabelle.vernet@ehl.ch (EHL Group)

Note :
En tant groupe d'éducation privé, l'EHL jouit de son autonomie et définit son propre règlement interne. Au niveau de l'autorisation de certains éléments vestimentaires, les directives énoncées dans ce guide sont conformes aux cadres légaux locaux en vigueur.

jours business casual

Afin de vous préparer pour votre futur professionnel, nous considérons qu'il est également important pour vous d'être exposé·e·s aux principes de base d'un code vestimentaire allégé (« Business Casual »). Régulièrement au cours de l'année académique, des jours « Business Casual Days » sont décrétés. Il est important de noter que « Business Casual » ne signifie pas que l'on peut s'habiller comme nous le ferions pour partir en vacances. « Business Casual » (tenue d'affaire décontractée) n'est pas synonyme de « Casual » (décontracté). Il existe en effet des normes spécifiques régissant le cadre de ce qui est acceptable au sein d'un environnement professionnel décontracté.

général

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Similaire au code vestimentaire habituel.
- Les jeans foncés (classiques) et les chinos sont autorisés.
- Les vestes, blazers et vestons ne sont plus obligatoires.

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les vêtements extravagants dans leur forme, leur taille ou leur couleur, tels que les minijupes, les shorts ou les vêtements d'intérieur.
- Les chaussures de sport.
- Les sous-vêtements visibles.
- Les jeans troués ou délavés (« stone-washed »).

temps chaud

Nos directives sont adaptées en fonction de la météo et de la situation géographique de nos campus :

Lausanne et Passugg → dès 22°C

Singapore → Toute l'année

CONFORME AUX VALEURS EHL

- Les vestes, blazers et vestons ne sont plus obligatoires.
- Les bas et collants ne sont plus obligatoires.
- Les chaussures ouvertes.
- Les épaules doivent rester couvertes (minimum 8.5cm de bretelle, soit la longueur de la carte EHL).

NON-CONFORME AUX VALEURS EHL

- Similaire au code vestimentaire habituel.

PARTAGEZ VOTRE STYLE AVEC LA FAMILLE EHL

#ehlstudentlife

@EHL.PASSUGG

@EHL.LAUSANNE

@EHL.SINGAPORE